Lévesque, Claudette

De: Pierre Gaudette [pgaudette1@videotron.ca]
Envoyé: 30 novembre 2016 10:13
À: Greffe
Objet: Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016 (Compteur électro-mécanique).

La présente est pour vous informer que je m'oppose formellement au remplacement de mon compteur électro-mécanique qui fonctionne à merveille par un compteur de nouvelle génération. La raison est que je subis déjà assez d'exposition (et possibles conséquences néfastes pour la santé) aux fréquences électro-magnétiques générées par les lignes à haut voltage puisque ma résidence est adjacente à une emprise de l'Hydro-Québec sur laquelle passe trois lignes de 125,000KV. Ma maison est à moins de 30 pieds des lignes de transport.
Je trouve scandaleux qu'Hydro-Québec puisse procéder à la destruction de plus de 180,000 compteurs traditionnels qui représente une perte sèche d'au moins une dizaine de millions de dollars à mon avis !

Pierre Gaudette,
2282 McNamara, Laval H7S 1S7

P.S.: Je n'ai pas d'objections à ce que cet avis soit afficher sur le site de l'ONE ou autre.